

**FEDERATION SPORTIVE et CULTURELLE DE FRANCE
COMITE REGIONAL FSCF DU CENTRE VAL DE LOIRE**

FINALE DES CONCOURS INDIVIDUELS POUSSINES

ORLEANS – 21 MAI 2017

REGLEMENT TECHNIQUE :

- Les mouvements seront conformes au programme Fédéral 2017.
- Chaque Gym présente le degré de son choix à chaque agrès et produit obligatoirement la Formation Physique.
- Deux classements seront effectués :
 - AVENIR : 74 pts et plus (20 sélectionnées)
 - ESPOIR : 73,5 pts et moins (10 sélectionnées)

Attention : les gymnastes doivent être classées dans la même catégorie au Départemental et aux Finales.

Tout désistement doit être prévenu 48 Heures avant la finale (INTERNET !).

Le classement étant individuel, le choix du justaucorps est libre.

En cas d'absence injustifiée au palmarès, la récompense ne sera pas remise.

JUGES :

Chaque Comité Départemental fournira 2 juges licenciés pour la Saison en cours et compétents dans l'Agrès choisi.

ATTENTION :

**LES JUGES POUSSINS JUGENT TOUTE LA
JOURNEE AU MEME ATELIER**

PALMARES :

Il sera remis un Exemple de Palmarès par Comité Départemental et un exemplaire par Club représenté.

HORAIRE : PROVISoire (fonction des Juges Proposés et du lieu de la compétition)

APPEL : 9 Heures 00	Compétition : 9 Heures 15	Loiret
APPEL : 11 Heures 00	Compétition : 11 Heures 15	Loir et Cher ; Cher
APPEL : 14 Heures 00	Compétition : 14 Heures 15	Eure et Loir

REPECHAGE :

**Attention, les repêchées peuvent être prévenues jusqu'à 48 heures avant la compétition.
La liste définitive des repêchées sera transmise par la ligue par l'intermédiaire d'Hélène LAGNEAU.**